# Protocole sanitaire du collège
# Emile CHARTIER de DARNETAL
# Applicable au 2 Novembre 2020

Le présent guide précise les modalités pratiques de fonctionnement du collège Emile CHARTIER dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Il repose sur le protocole sanitaire émis par le ministère reçu dans les établissements le 29 octobre 2020.Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. La principale évolution du protocole sanitaire concerne les mesures pour éviter le brassage des groupes. Les mesures concernant les gestes barrières demeurent essentielles néanmoins l'accueil de tous les élèves doit rester la règle. Le traçage des cas et des contacts est toujours en vigueur.

L'accès des personnes extérieures à l'établissement n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Elles doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

L'organisation sera la suivante :

Les élèves arriveront au collège en fonction de l'emploi du temps mis à jour sur pronote.

Chaque classe aura une salle de classe attitrée afin de limiter le brassage des élèves et donc une éventuelle circulation du virus. Les niveaux seront regroupés par zones. La ventilation des locaux sera assurée avant l'arrivée des élèves, sur les temps de récréation et sur la pause méridienne. Les enseignants sont en charge de cette aération (minimum 15 mn à chaque fois et au minimum toutes les 2 heures) durant la journée de cours.

A leur arrivée, les élèves portent leur masque et seront répartis, par niveaux, dans des zones d'attente, à partir de 8h25. Chaque niveau de classe rentre par un espace dédié et utilise des escaliers spécifiques sauf si la classe ou le groupe classe est accompagné par un adulte (cas des groupes de LV2 par exemple) A la sonnerie, les élèves rejoignent leur salle quand les assistants d'éducation leur auront donné le signal. Le professeur de la classe donne du gel hydroalcoolique aux élèves pour la désinfection des mains.

## Avant de partir pour le collège

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires.

Les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (**38°C ou plus**), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement. La famille

doit informer le collège.

Par ailleurs, les élèves ayant été testés positivement au SARS-COV2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme cas contact à risque ne doivent pas se rendre à l'établissement scolaire. La famille doit informer le collège.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leur enfant. Deux par jour sont nécessaires.En cas de besoin, pour les familles en situation précaire, le collège peut fournir des masques. La demande doit être faite à l'assistante sociale du collège et la décision sera prise par la commission de fonds social. Des décisions pourront être prises en urgence.

Les parents doivent vérifier que leur enfant a bien tout son matériel scolaire pour la journée. L'élève doit venir en tenue de sport s'il a cours d'EPS dans la journée . Seuls les vestiaires du collège sont accessibles.

Les élèves n'auront pas accès aux casiers (récupération du matériel organisé par la vie scolaire le jour de la rentrée)

Pour information, **le masque est obligatoire pour le transport scolaire** (matin et soir)

## Dans les couloirs

La priorité est donnée au groupe entrant dans le couloir ou dans les halls. Chaque groupe chemine en file indienne en longeant le mur et en respectant la distanciation d'un mètre.

Les élèves qui doivent se rendre à l'administration ne peuvent y aller qu'un par un et patienter à l'entrée. Cette règle s'applique également aux personnels.

## Dans la salle de classe

Une salle de classe a été attribuée à chaque classe. Les déplacements de groupes classes seront ponctuels (LV2, étude,…) et se feront accompagnés par un adulte du collège.

Chaque élève s'installera à une table. Une étiquette sera apposée dès la première heure de cours. L'élève gardera la même place tout au long de la période.

Le mobilier sera disposé de manière à respecter la plus grande distanciation physique possible en accueillant tous les élèves.

Les élèves ne pourront se déplacer qu'avec l'autorisation d'un adulte.

Seuls les enseignants changent de salle, les élèves restent dans la même salle pour éviter que les groupes ne se croisent. Les cours ont lieu porte ouverte afin de limiter les points de contact.

Les élèves ont la possibilité d'aller aux toilettes à la demande durant les cours. L'accès aux toilettes est plus aléatoire sur les temps de récréation.

Les salles de classe sont aérées au minimum toutes les 2 heures, pendant 15 minutes à chaque fois (avant ou à l'arrivée des élèves, aux récréations, durant la pause méridienne, après le départ des élèves). L'enseignant est chargé de réaliser cette aération.

En EPS, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité. Dans ces situations, une attention particulière est apportée au respect de la distanciation. Lorsqu'il n'est pas utilisé le masque doit être déposé sur une surface plane ou replié sans contact extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.

## Les récréations

Les récréations ont lieu aux horaires habituels. Néanmoins afin de limiter au maximum le brassage des groupes chaque niveau n'aura qu' une récréation en extérieur par jour. L'autre récréation se fera en salle de classe.

Extérieur Semaine A : Matin : 6e et 4e ; Après Midi : 5e et 3e

Extérieur Semaine B : Matin : niveaux 5e et 3e ; Après Midi : 6e et 4e

Les bancs extérieurs ne seront plus accessibles.

## Les toilettes

Tous les sanitaires de l'établissement seront ouverts.

Il est demandé aux élèves de se laver les mains après usage des WC.

Une personne est chargée de veiller à l'approvisionnement, plusieurs fois par jour, des toilettes en savon liquide et en essuie mains. En cas de manque, merci de le signaler à l'accueil de l'établissement.

Les élèves ont la possibilité d'aller aux toilettes à la demande durant les cours. L'accès aux toilettes est plus aléatoire sur les temps de récréation.

## Gestion des masques usagés

Un container sera mis à la disposition des élèves et des personnels sous le préau pour le dépôt des masques en papier usagés **après la prise du repas**. Pour les masques en tissu usagers, ils doivent être stockés dans une pochette individuelle.

## Demi-pension

La demi-pension sera assurée.

A l'entrée du self, les mains des élèves seront désinfectées grâce à du gel hydroalcoolique. Les élèves, porteurs de leur masque, rentreront dans le restaurant scolaire par groupe classe et passeront au self. Ils seront dirigés par groupe classe sur des tables. Les élèves d'une même classe seront placés les uns à côté des autres. Une distanciation d'une chaise entre chaque groupe classe sera organisée. A chaque changement de niveau un espace de deux chaises sera réalisé entre les élèves.

Lorsqu'il n'est pas utilisé, le masque doit être déposé sur une surface plane ou replié sans contact extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle. Le débarrassage du plateau, avec port du masque, sera organisé par classe pour les élèves. A la sortie, les élèves iront se laver les mains aux toilettes.

## Nettoyage et désinfection des espaces

**Nettoyage quotidien :**

Il sera procédé au :

- nettoyage une fois par jour des sols ;
- nettoyage et désinfection, une fois par jour, des surfaces et des objets fréquemment touchés ( tables, chaises, bureaux, …).
- Les points de contacts (rampes…) seront nettoyés plusieurs fois par jour

Une personne est chargée de veiller à l'approvisionnement, plusieurs fois par jour, des toilettes en savon liquide et en essuie mains.

L'étude sera désinfectée à chaque heure de cours, entre chaque groupe d'élèves. Il en sera de même, dans les salles recevant différents groupes classes (LV2, option latin...). Dans ces mêmes salles, les élèves seront répartis par groupe classe dans l'espace.

## Procédure de gestion d'un cas COVID

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève ou un personnel:

Les symptômes évocateurs sont :
toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.
Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents, à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de besoin, vous pouvez contacter l'infirmière du collège en appelant le **02 35 08 40 94.**